

COMMUNE DE MONTPEZAT
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 NOVEMBRE 2014 A
18 HEURES (salle des délibérations)

Etaient présents :

M. Daniel CHAMBON, Mme Chantal PAJOT-HELLEBOID, Mme Lucienne FRANÇOIS, M. Sébastien PLANCHETTE, M. Ludovic ASTIER, M. Roland VALLIER, M. Alain FERRERI, Mme Nathalie BOUSCHON, Mme Carine CHAMBON, Mme Marie-Josèphe GAMONDES, M. Laurent COUDENE, M. Alain MOREELS, Mme Suzanne DUBOULOZ.

Absents excusés représentés :

M. Bernard ASTIER par Mme Lucienne FRANÇOIS, M. Emmanuel MOULIN par M. Daniel CHAMBON.

Secrétaire de séance : Mme Lucienne FRANÇOIS

ORDRE DU JOUR

FINANCES

- DM Commune,
- Tarifs eau et assainissement et agence de l'eau RMC
- Tarifs salle polyvalente 2015
- Subventions aux associations
- Indemnités de Mr le Percepteur

URBANISME

- Taxe d'aménagement
- Bail garage « Le Villaret »

DIVERS

- Désignation « correspondant défense »
- Devenir de la perception de Montpezat
- Dotations de l'Etat

FINANCES

→ Décisions modificatives concernant les budgets de la commune, eau et assainissement : après présentation et discussion, les décisions sont adoptées à l'unanimité.

→ Tarifs eau et assainissement et agence de l'eau RMC :

Monsieur le Maire propose de relever les tarifs eau, assainissement et redevance pour pollution et modernisation des réseaux de collecte de 3%.
Après échange, cette augmentation est adoptée à l'unanimité.

→ Tarifs salle polyvalente 2015 :

Les propositions (à compter du 1^{er} janvier 2015) concernant :

- Le règlement intérieur de la salle,
- Le contrat de location,
- Les tarifs,
- La gratuité totale aux associations montpezatiennes.

Sont adoptées à l'unanimité des présents.

→ Subventions aux associations :

Il n'y aurait plus de subvention. Les demandes exceptionnelles seront étudiées au cas par cas.
Le versement de 20% sur les recettes (buvette et autres) n'existerait plus.
Propositions adoptées à l'unanimité.

→ Indemnités de Mr le Percepteur :

Accord à l'unanimité.

URBANISME

→ La taxe d'aménagement proposée par Mr le Maire :

Cette taxe concernant les habitations et constructions neuves serait de 5%. Les abris de jardins, soumis à une déclaration préalable, seraient totalement exonérés.
Adoption à l'unanimité.

→ Bail garage « Le Villaret » :

Mr et Mme REYNAUD Joël demandent à remettre en état et à louer un garage, avec bail, pour un montant de 120 € annuels.
Accord à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

→ Désignation « correspondant défense » :

Alain FERRERI, titulaire et Alain MOREELS, suppléant sont proposés.
Accord à l'unanimité des présents.

→ Devenir de la perception de Montpezat :

Après commentaires sur la gendarmerie (déjà fermée) et la poste (présence moindre), une motion de sauvegarde d'un service public de proximité et de qualité est adoptée à l'unanimité et sera diffusée aux sénateurs élus récemment.

→ Dotations de l'Etat :

Celles-ci sont en constante diminution, et affecteront l'investissement. L'AMF alerte solennellement les pouvoirs publics départementaux et régionaux. Une motion de soutien à l'action de l'AMF est prise à l'unanimité.

Le Maire informe l'assemblée :

Un audit a été demandé à la CRC et est en cours de procédure. Le Conseil Municipal et la population seront tenus informés des résultats le moment venu (rapport provisoire puis rapport définitif qui sera rendu public).

INTEMPERIES :

Le Maire fait un 1^{er} point sur les dégâts occasionnés sur les voiries communales – procédures état de catastrophes naturelles en cours – suite à la tournée effectuée avec la DDT (pour septembre octobre), les travaux de réfection se chiffrent à 40 000 €. 25% pris en charge par l'Etat, 25% par le département et le reste à charge de la commune....

La séance est levée à 19 heures 15 minutes.